



⑫

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :
30.06.93 Bulletin 93/26

⑤① Int. Cl.⁵ : **B65D 5/54**

②① Numéro de dépôt : **89401198.0**

②② Date de dépôt : **27.04.89**

⑤④ **Dispositif d'emballage d'une pluralité d'objets.**

③⑩ Priorité : **06.05.88 FR 8806147**

⑦③ Titulaire : **OTOR**
262 rue du Faubourg Saint-Honoré
F-75008 Paris (FR)

④③ Date de publication de la demande :
15.11.89 Bulletin 89/46

⑦② Inventeur : **Clauzel, Bernard**
86, avenue Sirino Martell
F-16100 Cognac (FR)

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :
30.06.93 Bulletin 93/26

⑧④ Etats contractants désignés :
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦④ Mandataire : **Bonnetat, Christian**
CABINET BONNETAT 23, Rue de
St.Pétersbourg
F-75008 Paris (FR)

⑤⑥ Documents cités :
FR-A- 2 196 273
FR-A- 2 198 864
GB-A- 873 302

EP 0 342 088 B1

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

La présente invention concerne un dispositif d'emballage d'une pluralité d'objets.

Il est habituel, pour le stockage et/ou le transport d'une pluralité d'objets, d'emballer ceux-ci dans un emballage commun

Cependant, une telle façon de faire présente un certain nombre d'inconvénients. En effet, en ouvrant ledit emballage commun, afin de prélever un ou plusieurs des objets qui y sont contenus, on est amené à détruire une partie de la structure de l'emballage. L'accès auxdits objets est ainsi réalisé au détriment de l'intégrité de l'emballage dans son ensemble. En d'autres termes, après prélèvement des objets souhaités, il n'est plus possible de rendre audit emballage sa structure initiale. Les objets restants dans l'emballage deviennent ainsi facilement accessibles depuis l'extérieur.

Par ailleurs, quel que soit le nombre d'objets prélevés dudit emballage, le volume de l'emballage, et donc l'encombrement de ce dernier, demeurent bien évidemment constants.

Par le brevet GB-A-873 302, on connaît déjà un dispositif d'emballage d'une pluralité d'objets, comprenant une pluralité de récipients individuels et une enveloppe, lesdits récipients étant juxtaposés de telle sorte que le dispositif d'emballage présente une forme parallélépipédique, et l'enveloppe étant commune et solidaire individuellement de chacun desdits récipients, et sécable en une pluralité d'éléments d'enveloppe, dont chacun correspond à l'un desdits récipients.

Grâce à un tel dispositif d'emballage, quel que soit le nombre d'objets qui en sont prélevés, les objets restants sont protégés dans l'emballage, tout en évitant que ledit dispositif d'emballage présente un encombrement inutile.

Ainsi, lorsqu'on souhaite prélever un ou plusieurs des objets contenus dans ledit emballage, il suffit de séparer le ou les récipients correspondants du restant du dispositif d'emballage en détachant le ou les éléments d'enveloppe correspondants. Les récipients restants conservent leur intégrité, et le objets qui y sont contenus restent protégés par le éléments d'enveloppe correspondants.

Par ailleurs, l'encombrement dudit dispositif d'emballage diminue au fur et à mesure que l'on y prélève des objets, puisque les récipients individuels contenant lesdits objets sont en même temps séparés du restant du dispositif d'emballage.

La présente invention a pour objet de perfectionner ce dispositif d'emballage connu.

A cette fin, selon l'invention, le dispositif d'emballage du type décrit ci-dessus est caractérisé en ce que chacun desdits éléments d'enveloppe est seulement formé de trois volets, à savoir un volet central et deux volets latéraux recouvrant au moins partielle-

ment le dessus et deux faces latérales opposées du récipient correspondant, respectivement, et en ce que chacun desdits volets latéraux dudit élément d'enveloppe est fixé à la face latérale correspondante dudit récipient par l'intermédiaire d'une languette reliée de façon détachable à ladite face latérale.

Dans un mode particulier de réalisation de l'invention, chacune desdites faces latérales du récipient comprend un évidement traversé par ladite languette et le volet latéral correspondant dudit élément d'enveloppe est percé d'un orifice d'accès à ladite languette.

Selon un autre mode particulier de l'invention, chacun desdits récipients est constitué de deux moitiés de récipient détachables l'une de l'autre, formant deux barquettes disposées en regard l'une de l'autre et reliées l'une à l'autre par au moins un bord commun.

De préférence, ledit évidement est défini par deux côtés en regard desdites barquettes et lesdits côtés sont solidarités par un rabat transversal audit évidement, issu des côtés solidarités desdites barquettes.

Avantageusement, ladite languette est reliée audit rabat de façon détachable.

Selon une autre caractéristique de l'invention, les volets centraux d'éléments d'enveloppe adjacents sont reliés par une bande détachable.

De préférence, le dispositif est réalisé en carton ondulé.

Les figures du dessin annexé feront bien comprendre comment l'invention peut être réalisée. Sur ces figures des références identiques désignent des éléments semblables.

La figure 1 est une vue d'ensemble, en perspective, du dispositif d'emballage selon l'invention.

La figure 2 est une vue semblable à la figure 1 lorsqu'un élément d'enveloppe est partiellement détaché d'un récipient correspondant.

La figure 3 est une vue semblable à la figure 2, mais lorsqu'un récipient et son élément d'enveloppe sont complètement séparés du reste du dispositif d'emballage.

La figure 4 est une vue, en perspective, d'un récipient formé de deux barquettes.

La figure 5 est une vue développée d'un récipient.

La figure 6 est une vue développée de l'enveloppe du dispositif d'emballage.

Le dispositif d'emballage 1, selon l'invention, montré par ces figures, comprend une pluralité de récipients 2 individuels, juxtaposés les uns aux autres, et une enveloppe 3 commune, solidaire individuellement de chacun des récipients 2, et sécable en une pluralité d'éléments d'enveloppe 4, dont chacun correspond à l'un desdits récipients 2.

Lesdits récipients 2, tous identiques, présentent, dans l'exemple de réalisation montré, une forme parallélépipédique, et sont juxtaposés les uns aux au-

tres de telle sorte que le dispositif d'emballage présente aussi une forme parallélépipédique.

Lesdits éléments d'enveloppe 4 comportent un volet central 5 et deux volets latéraux 6 recouvrant au moins partiellement le dessus 7 et deux faces latérales 8,9 opposées du récipient 2 correspondant, respectivement.

Afin de séparer lesdits éléments d'enveloppe 4 l'un de l'autre, des lignes de prédécoupe 10 et une bande détachable 11 sont prévues dans ladite enveloppe 3 entre chaque paire de récipients 2 adjacents.

Les lignes de prédécoupe 10 relient les volets latéraux 6 de deux éléments d'enveloppe adjacents 4 et la bande détachable 11 relie les volets centraux 5 des éléments d'enveloppe 4.

Par ailleurs, chaque récipient 2 est constitué de deux moitiés de récipients détachables l'une de l'autre, formant deux barquettes 12 (figure 4). Ces deux barquettes 12 sont disposées en regard l'une de l'autre et reliées l'une à l'autre par un bord commun 13. Les barquettes sont constituées d'un fond 25 et de quatre côtés 15,16,17,18, comme on peut mieux le voir sur la figure 4.

Si la face de fond 14 d'un récipient 2 est constituée de deux côtés 15 de barquette reliés par le bord 13, le dessus 7 et les deux faces latérales 8,9 du récipient sont constitués chacun de deux côtés de barquette 16,17,18, respectivement, non reliés. En effet, un évidement 19 sépare les côtés 16,17,18, respectivement.

Des rabats 20, issus des côtés 15 solidarités par le bord 13, réunissent les côtés 17,18 des faces latérales 8,9. Chaque rabat 20 comprend une prédécoupe 21 située dans le prolongement du bord 13.

Une languette 22 est reliée audit rabat 20 par une prédécoupe 23. Cette languette 22 est également reliée aux volets latéraux 6 de l'élément d'enveloppe 4 par une matière adhésive, par exemple de la colle. De plus, chaque volet latéral 6 des éléments d'enveloppe 4 est percé d'un orifice d'accès 24 à la languette 22.

Pour désolidariser un élément d'enveloppe 4 et un récipient 2 du dispositif d'emballage, par exemple, l'utilisateur peut introduire un doigt dans l'orifice d'accès 24. Il exerce une pression avec le doigt sur la languette 22, située en dessous de l'orifice d'accès 24, en tirant la languette vers lui. La languette 22 se détache alors du rabat 20 en restant solidaire de l'élément d'enveloppe 4. En poursuivant cette action, l'utilisateur détache un volet latéral 6. Puis, il enlève la bande détachable 11 de façon à désolidariser le volet central 5 (figure 2).

Pour séparer complètement l'élément d'enveloppe 4 de son récipient 2 correspondant, l'utilisateur peut effectuer la même opération sur l'autre volet latéral 6 (figure 3).

En outre, en exerçant une pression au niveau du bord 13, on peut dissocier le récipient 2 en deux barquettes 12 (figure 4).

Bien que le dispositif d'emballage peut être fabriqué en feuille mince d'une matière quelconque, on notera qu'il est préférable qu'il soit réalisé en carton ondulé.

Revendications

1. Dispositif d'emballage d'une pluralité d'objets, comprenant une pluralité de récipients (2) individuels et une enveloppe (3), lesdits récipients (2) étant juxtaposés de telle sorte que le dispositif d'emballage présente une forme parallélépipédique et l'enveloppe (3) étant commune et solidaire individuellement de chacun desdits récipients (2), et sécable en une pluralité d'éléments d'enveloppe (4), dont chacun correspond à l'un desdits récipients (2), caractérisé en ce que chacun desdits éléments d'enveloppe (4) est seulement formé de trois volets, à savoir un volet central (5) et deux volets latéraux (6) recouvrant au moins partiellement le dessus (7) et deux faces latérales (8,9) opposées du récipient (2) correspondant, respectivement, et en ce que chacun desdits volets latéraux (6) dudit élément d'enveloppe (4) est fixé à la face latérale (8 ou 9) correspondante dudit récipient (2) par l'intermédiaire d'une languette (22) reliée de façon détachable à ladite face latérale (8,9).
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que chacune desdites faces latérales (8 ou 9) du récipient (2) comprend un évidement (19) traversé par ladite languette (22) et en ce que le volet latéral (6) correspondant dudit élément d'enveloppe (4) est percé d'un orifice d'accès (24) à ladite languette (22).
3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que chacun desdits récipients (2) est constitué de deux moitiés de récipient détachables l'une de l'autre, formant deux barquettes (12) disposées en regard l'une de l'autre et reliées l'une à l'autre par au moins un bord commun (13).
4. Dispositif selon les revendications 2 et 3, caractérisé en ce que ledit évidement (19) est défini par deux côtés (17 ou 18) en regard desdites barquettes (12) et en ce que lesdits côtés (17 ou 18) sont solidarités par un rabat (20) transversal audit évidement (19), issu des côtés solidarités (15) desdites barquettes (12).
5. Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que ladite languette (22) est reliée audit rabat (20) de façon détachable.

6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les volets centraux (5) d'éléments d'enveloppe (4) adjacents sont reliés par une bande détachable (11).
7. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il est réalisé en carton ondulé.

5

10

Patentansprüche

1. Verpackungsvorrichtung für mehrere Gegenstände mit einer Vielzahl von individuellen Behältern (2) und einer Umhüllung (3), wobei die Behälter (2) derart nebeneinander angeordnet sind, daß die Verpackungsvorrichtung eine quadratische Form darstellt und die Umhüllung (3) gemeinsam und mit jedem der Behälter (2) individuell verbunden ist und in eine Mehrzahl von Umhüllungselementen (4) trennbar ist, von denen jedes einem der Behälter (2) entspricht, dadurch gekennzeichnet, daß jedes Umhüllungselement (4) nur aus drei Teilen besteht, und zwar einem Mittelteil (5) und zwei Seitenteilen (6), die jeweils zumindest teilweise die Oberseite (7) und zwei sich gegenüberliegende Stirnseiten (8, 9) des entsprechenden Behälters (2) abdecken, und daß jedes Seitenteil (6) des Umhüllungselements (4) an der entsprechenden Stirnseite (8 oder 9) des Behälters (2) befestigt ist mittels einer mit der Stirnseite (8, 9) lösbar verbundenen Lasche (22).
2. Vorrichtung nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß jede der Stirnseiten (8 oder 9) des Behälters (2) eine von der Lasche (22) quer durchlaufene Aussparung (19) umfaßt, und daß das entsprechende Seitenteil (6) des Umhüllungselements (4) durch eine Zugriffsöffnung (24) zu der Lasche (22) durchbrochen ist.
3. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß jeder Behälter (2) aus zwei voneinander lösbaren Behälterhälften zusammengesetzt ist, die zwei einander gegenüberliegend angeordnete Schalen (12) bilden und durch zumindest einen gemeinsamen Rand (13) miteinander verbunden sind.
4. Vorrichtung nach den Ansprüchen 2 und 3, dadurch gekennzeichnet, daß die Aussparung (19) durch zwei einander gegenüberliegende Seiten (17 oder 18) der Schalen (12) bestimmt ist, und daß die Seiten (17 oder 18) durch einen quer zu der Aussparung (19) verlaufenden Umschlag (20) vereint sind, welcher aus den verbindbaren

15

20

25

30

35

40

45

50

55

Seiten (15) der Schalen (12) stammt.

5. Vorrichtung nach Anspruch 4, dadurch gekennzeichnet, daß die Lasche (22) lösbar mit dem Umschlag (20) verbunden ist.
6. Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 5, dadurch gekennzeichnet, daß die Mittelteile (5) der benachbarten Umhüllungselemente (4) durch einen Aufreißstreifen (11) verbunden sind.
7. Vorrichtung nach einem der vorstehenden Ansprüche, dadurch gekennzeichnet, daß sie aus Wellpappe ausgeführt ist.

Claims

1. Device for packaging a plurality of articles, comprising a plurality of individual containers (2) and a casing (3), said containers (2) being juxtaposed in such a way that the packaging device has a parallelepipedal shape, and the casing (3) being common to and individually fixed to each of said containers (2) and divisible into a plurality of casing elements (4), each of which corresponds to one of said containers (2), characterised in that each of said casing elements (4) is only formed from three flaps, namely a central flap (5) and two lateral flaps (6) covering at least partially the top (7) and two opposite lateral faces (8, 9) of the corresponding container (2) respectively, and in that each of said lateral flaps (6) of said casing element (4) is fastened to the corresponding lateral face (8 or 9) of said container (2) by means of a tongue (22) connected detachably to said lateral face (8, 9).
2. Device according to Claim 1, characterised in that each of said lateral faces (8 or 9) of the container (2) comprises a recess (19) through which said tongue (22) passes, and in that the corresponding lateral flap (6) of said casing element (4) is pierced with an access orifice (24) to said tongue (22).
3. Device according to either one of Claims 1 or 2, characterised in that each of said containers (2) consists of two container halves detachable from one another and forming two trays (12) arranged confronting one another and connected to one another by means of at least one common edge (13).
4. Device according to Claims 2 and 3, characterised in that said recess (19) is defined by two mutually confronting sides (17 or 18) of said trays (12), and in that said sides (17 or 18) are fixed to

one another by means of a tab (20) transverse to said recess (19) and originating from the sides (15), which can be fixed to one another, of said trays (12).

5

5. Device according to Claim 4, characterised in that said tongue (22) is connected to said tab (20) detachably.

6. Device according to any one of Claims 1 to 5, characterised in that the central flaps (5) of adjacent casing elements (4) are connected by means of a detachable strip (11).

10

7. Device according to any one of the preceding claims, characterised in that it is made of corrugated cardboard.

15

20

25

30

35

40

45

50

55

5

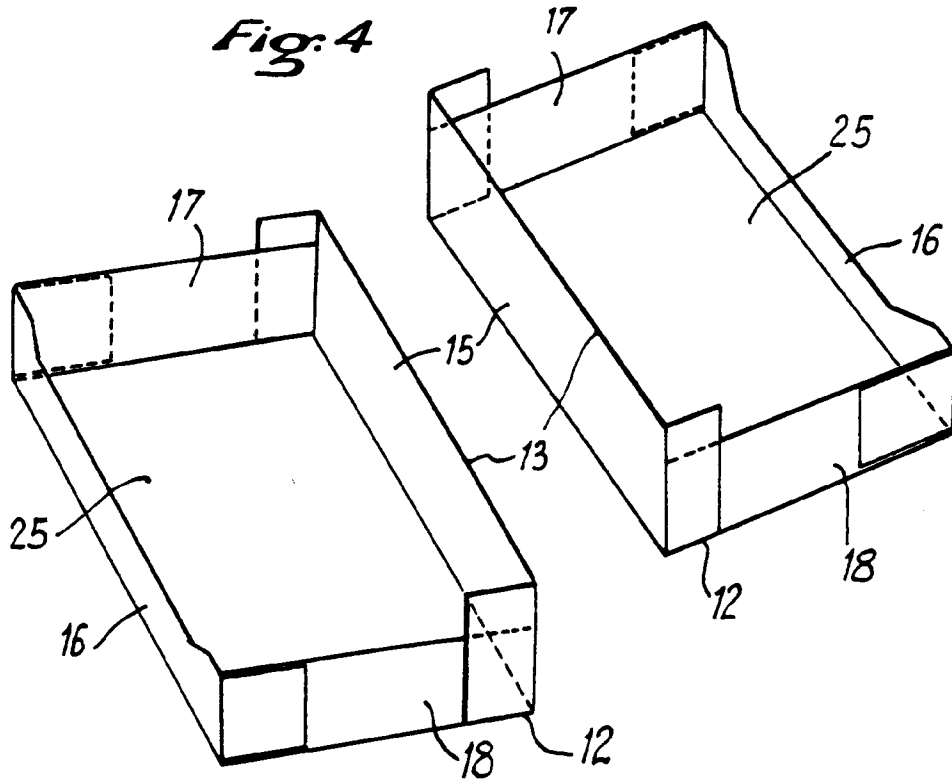
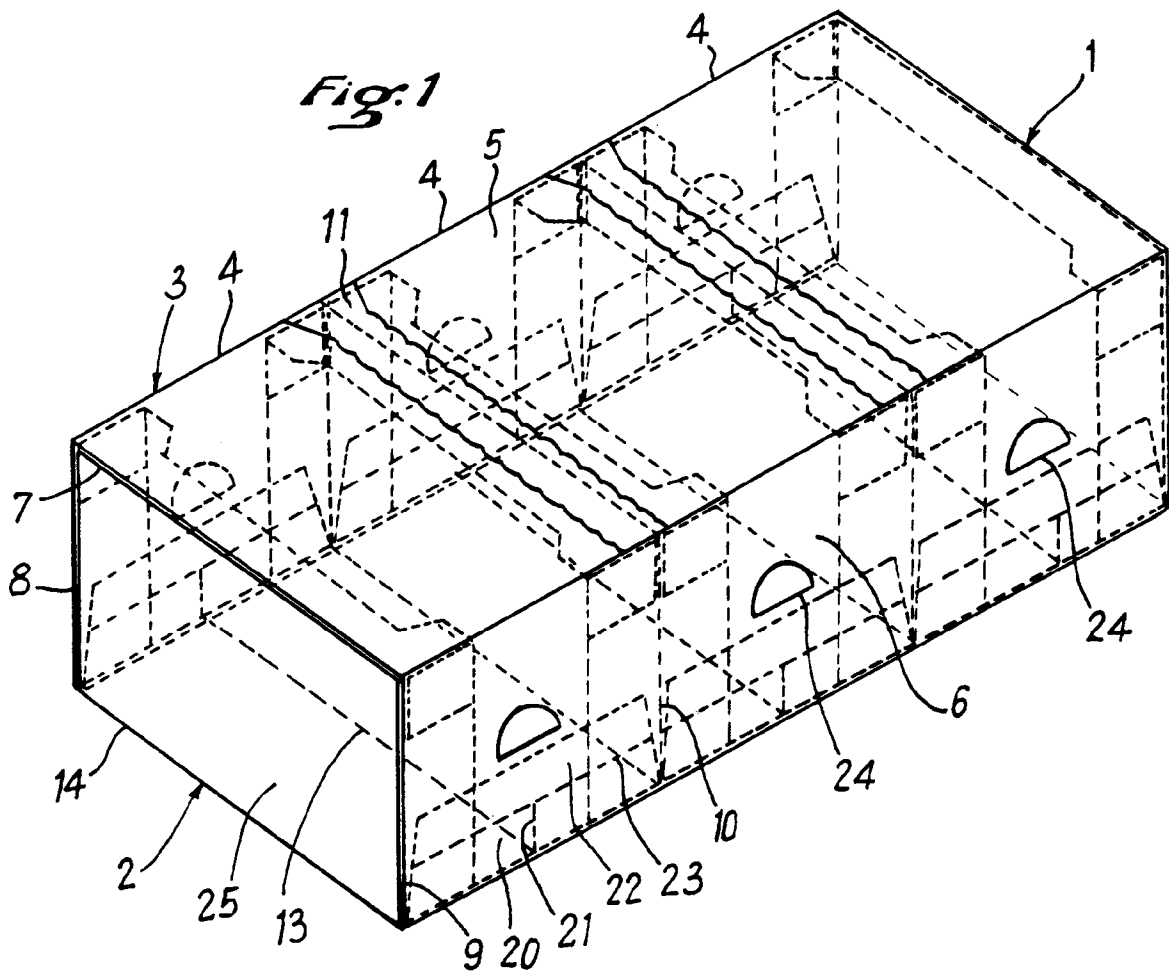


Fig. 2

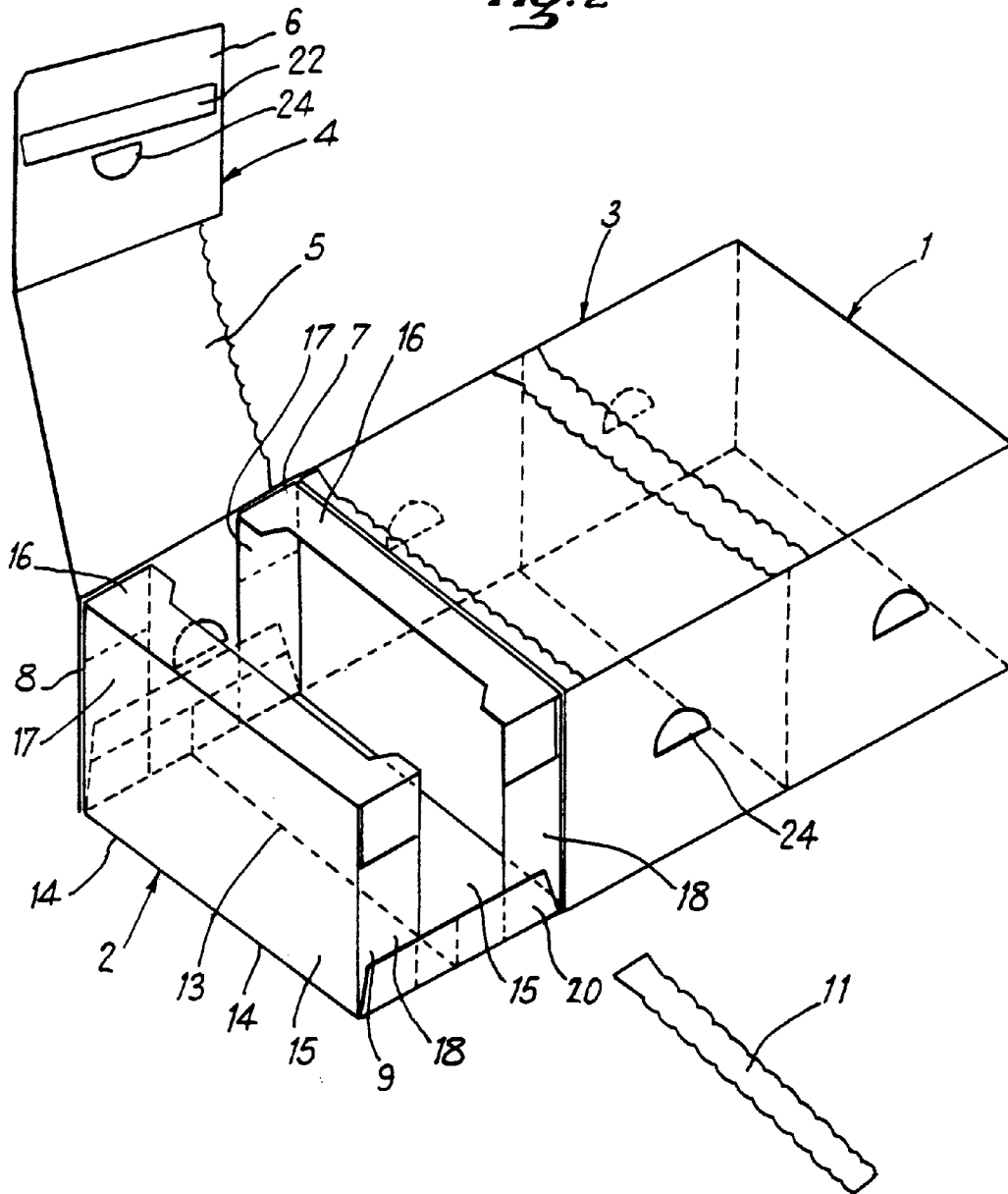


Fig. 3

